

- Sur quelle partie de la population est calculé le **taux de chômage** d'un pays?

Uniquement sur la population active, c'est-à-dire les personnes en âge de travailler (sauf celles au bénéfice de l'aide sociale ou qui n'ont plus droit aux prestations de l'Etat, chômeurs en fin de droit, par exemple).

- Pourquoi certains économistes considèrent-ils que le **plein emploi** est **mauvais pour l'économie** d'un pays?

Parce que s'il n'y a pas de chômage, cela fait augmenter le prix du travail (pas assez d'offre, c'est-à-dire trop peu de candidats pour un même poste) et donc le niveau des salaires.

- Donne un exemple de **chômage structurel**.

Disparition d'une profession, ou profession en voie de disparition. Qualifications plus en adéquation avec le marché du travail, notamment à cause de l'évolution technologique. Exemples: tavailleur, éventailiste, maréchal-ferrant, peintre en lettres, typographe, plusieurs métiers des arts graphiques remplacés par l'informatique, etc.

- Quand est-ce qu'on rencontre du **chômage conjoncturel**?

Lorsque l'économie entre en récession. Comme la production diminue, les entreprises licencient une partie de leur personnel.

- Si l'Etat **baisse les charges sociales** des entreprises, en quoi est-ce un **moyen de lutter contre le chômage**?

Les entreprises peuvent utiliser l'argent ainsi épargné pour créer de nouveaux emplois, éviter de débaucher, voire embaucher. Un employé leur coûtera moins cher.

- En quoi le fait de **lancer des grands chantiers** est aussi un **moyen de lutte contre le chômage** de la part de l'Etat?

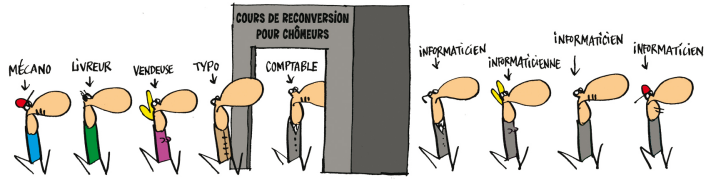
Cela stimule l'économie, crée des emplois et aura des répercussions positives à long terme (par exemple, l'amélioration des voies de communication aidera les utilisateurs à se déplacer plus rapidement et ainsi à gagner en efficacité. Cela favorisera aussi une hausse de leur consommation et de plus grandes rentrées fiscales pour l'Etat).

- Pourquoi certains chômeurs suivent-ils des **cours de reconversion**?

S'il s'agit de chômage structurel, par exemple, le chômeur doit apprendre une nouvelle profession, car il n'y a plus de débouché dans celle qu'il maîtrise. Dans des domaines où il y a beaucoup de concurrence, les chômeurs ont besoin de se perfectionner pour avoir plus de chances d'être embauchés.

Le chômage (suite)

- Explique le dessin de la page 32. Pourquoi Mix & Remix prétend-il que chaque travailleur reconverti devient **informaticien** ?



Parce que c'est une profession en pleine croissance. C'est un milieu où l'économie manque d'employés qualifiés. De plus en plus d'écoles et d'entreprises offrent des formations dans ce domaine.

- En novembre 2013, le **taux de chômage en Suisse** était inférieur à **3 %**. Dans l'Union européenne, il s'élevait à plus de 10 %. Donne **trois raisons** qui expliquent un chômage aussi bas dans notre pays.
 - *Les entreprises suisses sont spécialisées dans la production de biens à haute valeur ajoutée (produits de luxe, haute technologie, produits pharmaceutiques, etc.); elles sont relativement petites et ne sont donc pas susceptibles de licencier en masse.*
 - *Le secteur tertiaire est très développé en Suisse (74,7% de la population active en 2012) et dominé par les services: banques, commerce, assurances, etc. (voir page 12). Ces domaines ont relativement peu souffert de la récession des années 80 et 90.*
 - *La paix du travail est une tradition suisse depuis 1937: tout conflit au sein d'une entreprise doit trouver une solution négociée pour éviter la grève, notamment par l'intervention des syndicats. Les entreprises sont donc, par tradition, retenues de procéder à des licenciements massifs.*
- Quelles sont les **personnes actives** qui n'ont **pas droit au chômage** ?

Les personnes qui bénéficient du statut d'indépendant. Elles ne cotisent pas à l'assurance-chômage et ne sont donc pas couvertes si elles doivent cesser d'exercer leur activité. Il existe des assurances « perte de gain » (en cas d'accident ou de maladie) qu'elles peuvent contracter pour éviter de se retrouver dans une situation critique, mais ces assurances sont très onéreuses. Beaucoup d'indépendants n'ont donc aucune couverture en cas de cessation ou de baisse d'activité.
- **Qui gère** l'assurance-chômage ? La Confédération, les cantons ou les communes ?

La Confédération, car c'est une assurance fédérale. Chaque chômeur, où qu'il vive sur le territoire, bénéficie des mêmes prestations.
- **D'où vient l'argent** qu'on reçoit lorsqu'on est au chômage ?

Il provient des cotisations des employés et des employeurs de tout le pays (chacun verse 1,1% du salaire brut de l'employé à l'assurance-chômage). Même si l'employé ne touche jamais les prestations de la caisse de chômage durant sa carrière (parce qu'il n'en a pas besoin), ses cotisations serviront à financer les indemnités de quelqu'un qui a eu moins de chance que lui. C'est un système solidaire.